



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion de rentrée 2023 des directrices et directeurs d'école de la circonscription de Saint-Lô Nord



1) Quelques précisions administratives

2) Les priorités nationales pour l'année 2023-2024

3) Autres textes

4) EPS

5) Numérique

6) Plan de formation

7) La prévention des risques



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RASED



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.

Quelques **précisions** **administratives**

Quelques précisions administratives

- PPRE pour les allongements de cycle,
- Départ des familles en dehors des périodes de vacances,
- Cellule d'écoute école inclusive (PIAL)

Cellule d'accueil et d'écoute pour les parents d'élèves en situation de handicap



Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent contacter la cellule d'accueil et d'écoute que la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Manche met à leur disposition.

Cette cellule est à l'écoute des familles des élèves en situation de handicap et intervient en appui pour les aider dans leurs démarches et répondre à leurs questions du **mercredi 16 août au vendredi 15 octobre 2023, de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.**

Les 3 objectifs de cette cellule d'accueil et d'écoute sont :

- d'informer les familles sur les dispositifs existants et nouvellement mis en place ;
- de répondre sur le dossier de l'enfant sous 24 h ;
- de relayer les points de difficulté pour un traitement rapide de la situation.

Numéro de la cellule : 02 33 06 92 06



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.

Priorités nationales

pour l'année scolaire 2023-24

Circulaire de rentrée 2023

CIRCULAIRE INTERACTIVE DE RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

UNE ÉCOLE QUI INSTRUIT, ÉMANCÍPE ET PROTÈGE



- UNE PRIORITÉ ABSOLUE : FAIRE DE L'ÉCOLE UN ESPACE PROTECTEUR POUR LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS**
 - Lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes.
 - Veiller au respect des valeurs de la République (lutte contre le racisme, les discriminations, le sexisme, respect de la laïcité).
 - Protéger les personnels.
- PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE D'ACQUÉRIR LES SAVOIRS FONDAMENTAUX ET DE RÉUSSIR DANS SES APPRENTISSAGES**
 - Prioriser l'enseignement des savoirs fondamentaux dans l'ensemble des domaines d'apprentissage; prendre appui sur les plans français et mathématiques.
 - Déployer pleinement le plan maternelle.
 - Au cycle 3, la pratique régulière de l'écriture est au cœur des apprentissages, au même titre que la lecture et le calcul.
 - Au cycle 4, le travail se concentre sur la pratique d'une expression écrite longue.
 - Mettre en place la nouvelle sixième et le dispositif devoirs faits obligatoire; déployer Pix sixième.
 - Généraliser la découverte des métiers au cycle 4.
 - Intégrer 1h30 de mathématiques dans le tronc commun de la classe de première générale pour les élèves ne suivant pas la spécialité mathématiques.
 - Mettre en œuvre les premières mesures de la réforme du lycée professionnel.
- DE LA FRANCE RURALE AUX QUARTIERS 2030, LUTTER CONTRE TOUTES LES INÉGALITÉS SOCIALES ET SCOLAIRES**
 - Étendre le nombre de territoires éducatifs ruraux.
 - Amplifier de nouveaux dispositifs dans les « quartiers 2030 ».
 - Rechercher une plus grande mixité sociale et scolaire.
- PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE DE S'ÉPANOUIR ET D'AVOIR TOUTE SA PLACE À L'ÉCOLE**
 - Garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel.
 - Protéger la santé mentale des élèves.
 - Réaffirmer que tous les élèves, et notamment les élèves en situation de handicap, ont toute leur place à l'école.
 - Renforcer une éducation artistique et culturelle de qualité.
 - Valoriser et renforcer la dynamique en faveur de l'engagement des élèves.
 - Accélérer l'adaptation de l'École à la transition climatique et écologique.
- UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : CONTRIBUER À FAIRE DE LA FRANCE UNE NATION SPORTIVE**
 - Promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière et faire des jeux olympiques et paralympiques le fil rouge de cette année scolaire.
- FAIRE CONFIANCE AUX ÉQUIPES ET LEUR DONNER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LEUR PROJET : LE CNR ÉDUCATION « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »**
 - Appuyer et valoriser les projets susceptibles d'améliorer la réussite des élèves.



6 priorités nationales

- Une priorité absolue : faire de l'école un **espace protecteur** pour les élèves et les personnels
- Permettre à chaque élève d'acquérir les **fondamentaux** et de réussir ses apprentissages
- De la France rurale aux quartiers 2030, lutter **contre toutes les inégalités** sociales et scolaires
- Permettre à chaque élève de **s'épanouir** et d'avoir toute sa place à l'école
- Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une **nation sportive**
- Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur **projet** : le CNR éducation

Priorité 1 : lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes

- Un travail de fond sur le climat scolaire
- Programme pHARe (cf. engagement)
- Protocole de traitement d'une situation de harcèlement
 - Equipe ressources de la circonscription
 - Document des équipes ressources de Coutances et SLN

Respect des principes de la République et protection des élèves

Décret n° 2023-782 du 16 août 2023

Article 1 :

« Art. R. 411-11-1.-Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

« Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

« L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

« Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure.

Respect de la laïcité.

La circulaire du 9 novembre 2022 rappelle la montée des phénomènes d'atteinte à la laïcité dans les établissements scolaires, en particulier par le biais du port de tenues signifiant une appartenance religieuse. Même si un distinguo est fait entre les signes ou tenues qui manifestent par leur nature même, une appartenance religieuse, et ceux qui peuvent le devenir en raison du comportement de l'élève ; dans les deux cas, ils sont interdits. Plusieurs éléments d'appréciation sont pris en compte pour étayer ce positionnement, tels que la permanence du port et la persistance du refus de l'ôter.



A ce titre, le port des Abayas et Qamis sont dorénavant interdits dans les établissements scolaires. Cette nouvelle loi s'applique à tous les élèves des écoles, à tous les enseignants et agents contribuant au service public de l'éducation, quels que soient leur fonction et leur statut. Ils sont soumis à un strict devoir de neutralité qui leur interdit le port de tout signe d'appartenance religieuse, même discret.

Elle s'applique également dans le cadre de toutes les activités qui se déroulent sous la responsabilité des établissements, y compris lors des sorties scolaires, ou encore les cours d'éducation physique et sportive.

Toutefois, la loi ne concerne pas les parents d'élèves, sauf s'ils accompagnent des sorties scolaires.

Priorité 1 : protéger les personnels

RSST et Faits établis

| | RSST  | FAITS ÉTABLISSEMENT  |
|---------------------------|---|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les risques professionnels - Améliorer les conditions de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les évènements altérant la sérénité des usagers et/ou la sécurité au travail |
| Éléments consignés | <ul style="list-style-type: none"> - Observations sur : <ul style="list-style-type: none"> - des risques éventuels - des accidents/incidents - Suggestions | <p>Trois niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Incidents mineurs 2- Incidents plus importants mais sans caractère de gravité 3- Évènements graves <p>se déroulant au sein de l'école, à proximité immédiate, dans les transports scolaires mais également tous ceux susceptibles d'impacter la vie de l'école</p> <p><u>Obligation de respect de l'anonymat*</u>.</p> |
| Destinataires | <ul style="list-style-type: none"> - Personnels de l'école (disposant d'une adresse académique) - IEN - Assistants et conseillers de prévention - Inspecteur santé et sécurité au travail - Secrétaires généraux DSDEN et rectorat - Représentants des personnels des CHSCT départemental et académique | <p>N1 : L'information reste au niveau de l'école (5 ans)</p> <p>N2-3 : Remontée hiérarchique de l'information.</p> |
| Traitement | 4 états successifs : saisi / visé / suivi / clôturé | |

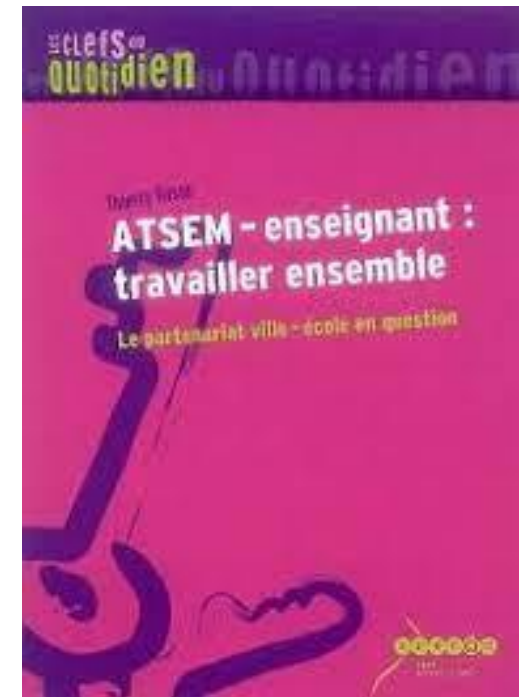
Priorité 2 : déployer pleinement le plan maternelle

Construire le nombre (cardinal et ordinal) pour exprimer des quantités, des positions et résoudre des problèmes

Renforcer l'acquisition et la diversification lexicale en lien avec la structuration syntaxique

Développer les compétences phonologiques et la connaissance du principe alphabétique pour permettre l'entrée dans la lecture et l'écriture

Soutenir le développement psychomoteur de l'enfant



Conférence du 15
novembre

A noter:

- La semaine départementale de l'école maternelle se tiendra du **lundi 13 au vendredi 17 novembre 2023** avec, en point d'orgue, la conférence de Thierry Vasse, directeur général adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse à la Ville d'Orvault, **le mercredi 15 novembre à Saint-Lô à partir de 10 heures**. Cette conférence intitulée "*Travailler à plusieurs dans le cadre des enjeux renouvelés de l'école maternelle*" sera ouverte aux enseignants et aux ATSEM.
- La constitution d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une charte ATSEM – enseignant, à l'initiative de la ville de Saint-Lô.

Les évaluations nationales CP, CE1 et CM1

11/09 ☐

22/09

et point d'étape CP
(janvier)

Compétences évaluées en CM1

FRANÇAIS

3 séances collectives de 23 à 30 minutes
et 1 épreuve individuelle d'1 minute*

- ✓ Comprendre des textes à l'oral
- ✓ Comprendre un texte à l'écrit
- ✓ Lire à voix haute
- ✓ Écrire des mots
- ✓ Accorder le sujet, le verbe et le groupe nominal
- ✓ Repérer le sujet et le verbe
- ✓ Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille

MATHÉMATIQUES

2 séances de 25 à 29 minutes*

- ✓ Écrire et représenter les nombres jusqu'à 10 000
- ✓ Calculer en ligne et mentalement
- ✓ Poser et calculer
- ✓ Résoudre des problèmes par le calcul

* Temps de travail effectif de l'élève



Priorité 2 : prioriser l'enseignement des fondamentaux dans l'ensemble des domaines d'apprentissage (cf. PM/PF) - RESSOURCES

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Nouveau !

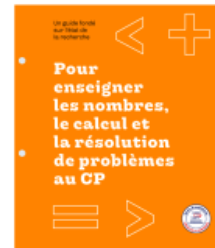
ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

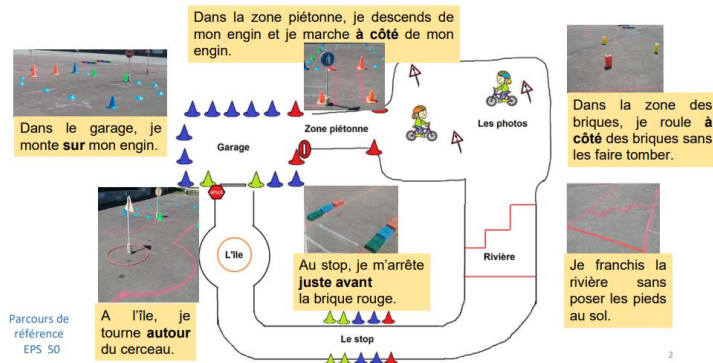


Paru en
décembre
2022

<https://prim50.ac-normandie.fr/Maternelle>

<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions-cycle-1>

Présentation de la situation de référence en EPS



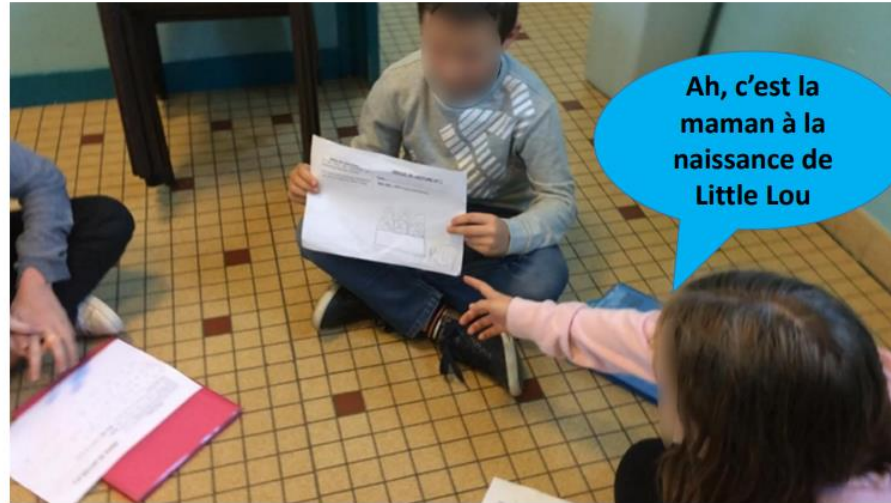
<https://eduscol.education.fr/2819/acquerir-les-premiers-outils-mathematiques-cycle-1>

Séquence

Apprentissage conjoint du lexique et de la syntaxe

Ce que je dois vérifier pour éviter des erreurs !

| | |
|--|--|
| La majuscule au début de la phrase. | |
| La majuscule aux noms propres. | |
| La ponctuation dans la phrase (,) ou à la fin de la phrase (. ? !) | |
| J'ai bien écrit tous les mots. Quand je relis, il ne manque rien et cela a du sens. | |
| J'ai bien écrit le bon son. Je relis en lisant ce que j'ai écrit et pas ce que j'imagine. | |
| Je cherche le verbe et je cherche qui fait l'action. J'accorde le verbe avec le sujet. Le garçon (= il) chante. Les filles (= elles) chantent. | |
| J'ai bien mis un S aux noms communs au pluriel. Les chats | |
| J' ai bien mis un X aux noms communs qui se terminent par AU et EAU. Les bateaux | |
| Je vérifie les règles d'orthographe: m devant m, b p à – a et – est on – ont son – sont | |



Le cercle de lecture.
Exemple en cycle 3



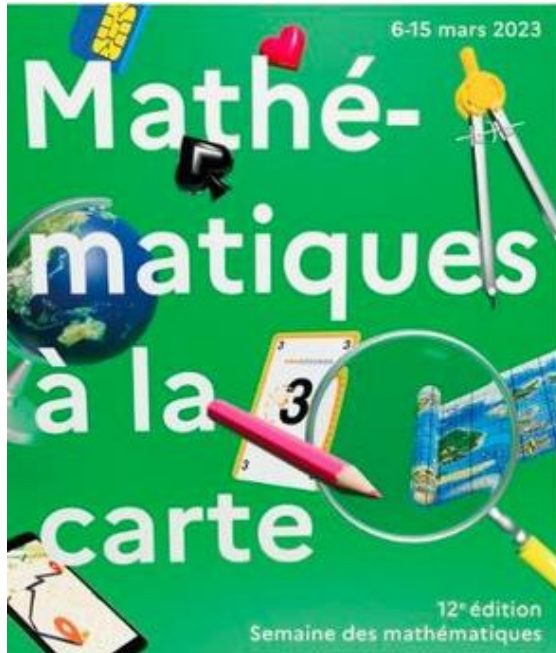
Exploitation des Fables de La Fontaine au cycle 3 pour développer les compétences Lire/Dire/Ecrire

Démarche pédagogique: La dictée réflexive du CP au CM2

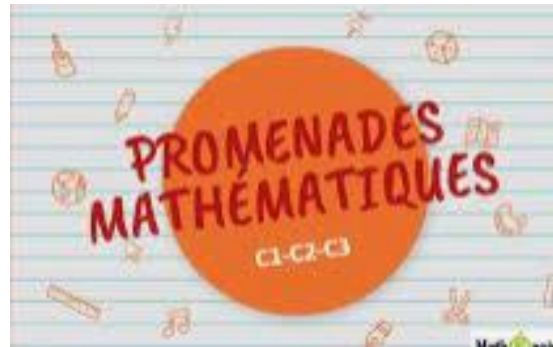
Prim 50

Mathématiques

<https://prim50.ac-normandie.fr/Maths>



13ème édition
Semaine des mathématiques
Période 4
Tous les cycles



La promenade mathématiques
cycle 2 et 3



Escape Game
Cycle 2 et 3

Priorité 2 : au C3, la pratique régulière de l'écriture est au cœur des apprentissages, au même titre que la lecture et la calcul

Mettre en place une habitude quotidienne même si les usages de l'écrit ne sont pas complètement maîtrisés

Partager les productions et les discuter

Privilégier l'expérimentation des formes, des genres et des fonctions de la communication écrite à une étude approfondie

Organiser la confrontation des productions des élèves aux textes d'auteur pour permettre une prise de recul

Adopter une démarche de correction différenciée



Circonscription de Saint-Lô Nord



DEFIS ECRITURE

THEME

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



Jeux d'écriture hebdomadaires

CM1 ET CM2

DU 15/01/24 AU 16/02/24

→ pratique régulière: 1 défi par semaine (1 à 4 séances)

→ écrits courts (gammes)

→ écriture créative, ludique, inspirée d'OULIPO: jeux sur les rimes, les rythmes, jeux avec les mots... et des textes personnels à résonance autobiographique

→ genres variés: poétique, fiction, documentaire, BD...

→ 1 création retenue par classe qui sera valorisée par sa publication sur le site de la circonscription (recueil ou une création collective)

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

› Article L312-16

Modifié par LOI n°2021-1109 du 24 août 2021 - art. 33

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain et sensibilisent aux violences sexistes ou sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de [l'article L. 2212-4](#) du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à [l'article 9](#) du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé peuvent également y être associés.

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

D'ici la fin de l'année 2022, et une fois par année scolaire ensuite, les directeurs d'école inscriront l'éducation à la sexualité à l'ordre du jour du conseil d'école. Les chefs d'établissement feront de même au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, dont une des missions est de porter des « projets d'éducation à la sexualité » (L. 421-8 du Code de l'éducation). Plus généralement, l'éducation à la sexualité fera l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement, avec l'ambition partagée d'agir pour le bien-être des élèves. La communauté éducative peut prendre appui sur les ressources mises en ligne sur le site Éduscol.

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité. Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène, selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves. Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité.

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

3 séances organisées sur l'année scolaire

dans le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018

Construire une relation aux autres et à eux-mêmes égalitaire, respectueuse et positive.

Favoriser des comportements responsables.

Participer au combat contre les violences sexistes et sexuelles.

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

1. À l'école élémentaire, les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont présentées lors du conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée, dans le cadre de la présentation des enseignements.

À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe.

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

Ressources pour construire un projet éducatif global



- [Cadre juridique et principes éthiques de l'éducation à la sexualité](#) ↓
- [Éducation à la sexualité et le développement des compétences psychosociales](#) ↓
- [Construire des séances d'éducation à la sexualité](#) ↓
- [Le pilotage de l'éducation à la sexualité](#) ↓
- [Mobiliser et associer les partenaires institutionnels et associatifs](#) ↓

Priorité 4 : garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité pour construire une culture d'égalité et de respect mutuel

École élémentaire - cycle 2

Exemples de séquences

- [Être amoureux et être amoureuse](#) ↓
- [Informers les enfants des violences sexuelles](#) ↓
- [Métiers au féminin, au masculin, mixtes](#) ↓

École élémentaire - cycle 3

Exemples de séquences

- [Étude de la puberté](#) ↓
- [Les changements du corps à la puberté](#) ↓
- [Courir comme une fille, courir comme un garçon](#) ↓
- [Résolution de problème et éducation à la sexualité](#) ↓

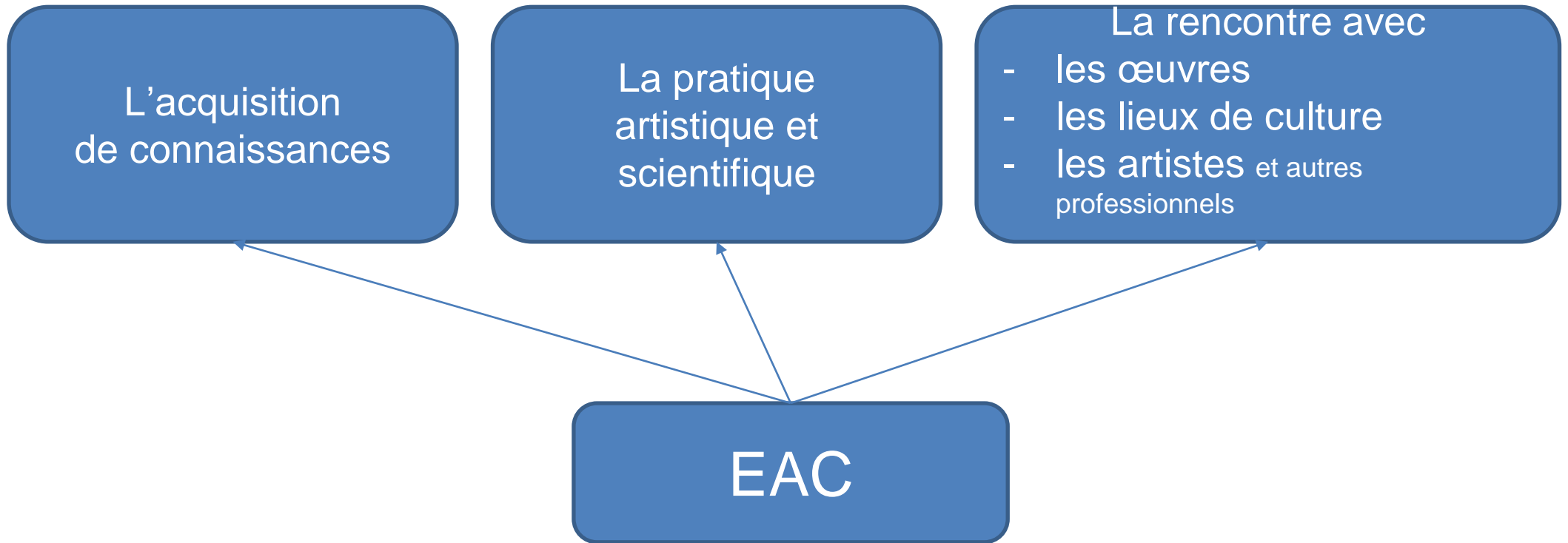
Priorité 4 : réaffirmer que tous les élèves ont toute leur place à l'école

Favoriser l'inclusion de tous les élèves.

Organiser les rencontres
parents/AESH/enseignants
dans les premières semaines de la rentrée.

Un LPI qui devient accessible aux familles.

Priorité 4 : renforcer une EAC



Charte : 10 principes essentiels
à sa mise en œuvre et à son inscription dans le parcours de l'élève.

ADAGE

Un outil de pilotage territorial et national de l'EAC au service des équipes pédagogiques.

Application prévue pour faciliter le dialogue au sein de l'école entre pairs, avec la direction, pour préparer les budgets et les conseils d'école, pour consulter des ressources.

L'application évolue : les projets pour 2023-24 peuvent être renseignés dès avril 2023.

Pour permettre la saisie la plus exhaustive possible, le directeur peut attribuer le profil « rédacteur de projets » aux professeurs de votre école.

Priorité 4 : accélérer l'adaptation de l'école à la transition climatique et écologique

20 mesures énoncées le 23/06/2023 doivent permettre aux élèves de **mieux comprendre les enjeux de la transition écologique dans le cadre des enseignements.**

Elles encouragent l'engagement civique des élèves et valorisent l'action des éco-délégués, partout sur le territoire.

Elles font des **écoles et des établissements scolaires des lieux en transition écologique**, dans leur fonctionnement et dans leur bâti, en lien avec les collectivités territoriales.

<https://www.education.gouv.fr/20-mesures-pour-la-transition-ecologique-l-ecole-378545>



Un guide pour agir et un vademecum pour éduquer.

<https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>

Priorité 6 : appuyer et valoriser les projets susceptibles d'améliorer la réussite des élèves



Utiliser les projets NEFLE pour favoriser l'accès à la culture, aux activités sportives, la mobilité...

Modifier des pratiques

Ne pas hésiter à réfléchir à des projets regroupant plusieurs écoles ou des projets interdegés.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.

Autres textes

Directeurs d'école

Décret n° 2023-777 du 14 août 2023

- Une **autorité fonctionnelle*** désormais reconnue dans les textes sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école sur le temps scolaire.
- Une **évaluation régulière** (3 ans puis tous les 5 ans) des directeurs d'écoles portant spécifiquement sur leur mission de direction et sur ses conditions d'exercice
Cette évaluation est conduite par l'IEN et donne lieu à un compte rendu écrit.
Elle ne se substitue pas aux rendez-vous de carrière mais s'y ajoute.
- À l'issue de **chaque année de services continus** accomplis dans la fonction de directeur,
les personnels bénéficient d'une **bonification d'ancienneté de 3 mois.**

Modalités de mise en œuvre de la part fonctionnelle de l'ISAE/ISOE

Note de service du 20-7-2023

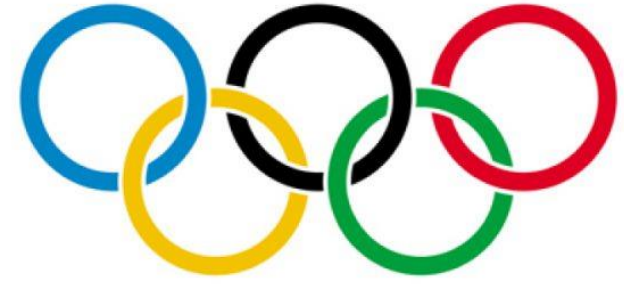
La mise en œuvre du Pacte se traduit par un **dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle [...] de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE)** correspondant à l'exercice de missions complémentaires, créée par les décrets n° 93-55 du 15 janvier 1993 et n° 2013-790 du 30 août 2013 modifiés.

La présente note vise à préciser les conditions de mise en œuvre de ce nouveau dispositif indemnitaire, les modalités de répartition des enveloppes correspondantes, d'attribution des missions complémentaires, de liquidation des parts fonctionnelles et de suivi de l'exécution dans l'enseignement public.

Modalités de mise en œuvre de la part fonctionnelle de l'ISAE/ISOE

Note de service du 20-7-2023

| Missions | Volume horaire |
|---|-------------------|
| Session de soutien ou d'approfondissement en maths et en français en classe de 6 ^e | 18 h |
| Intervention dans le dispositif « Devoirs faits » | 24 h |
| Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et École ouverte | 24 h |
| Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux (*) | 24 h |
| Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique | / |
| Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers | / |



4- EPS: 2023-2024

L'EPS dans la circonscription

- SRAV et savoir nager
- Foot à l'école
- Rugby
- Culture cheval

Formation en EPS

Stages départementaux:

- En octobre sur le bloc 3 du savoir rouler à vélo (public désigné)
- En janvier, aisance aquatique cycle 1 (public désigné)

Animations pédagogiques

- En distanciel (magistère) SRAV (adapter ses équilibres et ses déplacements) bloc 0, 1 et 2.
- En présentiel: aisance aquatique et SRAV bloc 3 (sortir à vélo)

Rencontres sportives de circonscription

| | | Période 1 | | Période 3 | | Période 4 | | Période 5 | |
|-----------|---------|---|---|---|--|--|---|--|--|
| 2023-2024 | Cycle 1 | | | Rondes et jeux chantés Gymnase d'Agneaux (dates prévisionnelles): 15, 16 et 22 février matin | Danse de création Gymnase d'Agneaux | Rencontre cyclo C1*** | | Maternathlon Sous réserve de trouver un stade adapté* | |
| | Cycle 2 | Course longue « Défi marathon des classes » E-rencontre | | CO** (pour les classes du secteur B) Parc Urbain | | Activités athlétiques Sous réserve de trouver un stade adapté* | Foot à l'école (Dispositif foot à l'école, organisée par la FFF) Lieu à définir | | |
| | Cycle 3 | | Rugby *** Saint-Lô Semaine du 16 au 20/10 | CO** (pour les classes qui ne sont pas inscrites à la sécurité piétons) Forêt de Cerisy | | Sécurité Piétons** (pour les classes qui ne sont pas inscrites à la CO) Centre-ville de Saint-Lô | Activités athlétiques Sous réserve de trouver un stade adapté* | Cyclo P'tit tour | |



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Activité Physique Quotidienne

❖ **Objectif** : bien-être et santé des élèves au service des apprentissages.

- 30' par jour
- cadre scolaire et périscolaire
- Un kit par école



Ce n'est pas de l'EPS

❖ Des ressources pour la mise en oeuvre

- <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>
- <https://prim50.ac-normandie.fr/Dispositif-30-min-APQ-Animation-pedagogique-2022>

Les temps forts de l'année scolaire olympique et paralympique

- Journée nationale du sport scolaire: mercredi 20 septembre 2023
- Journée paralympique: dimanche 8 octobre 2023
- Semaine olympique et paralympique: du 2 au 6 avril
- Journée olympique: dimanche 23 juin

Au-delà de ces temps forts dédiés au sport, d'autres événements peuvent être mobilisés: les semaines de l'engagement, la semaine de la presse et des médias, la journée internationale du droit des femmes...

Le passage de la flamme olympique dans la Manche



Des programmes d'engagement spécifiques

❖ Le label génération 2024

<https://generation.paris2024.org/label-generation-2024>

❖ Le programme Unis'vers usep 2024

“Les enfants font leurs jeux”

<https://usep.org/index.php/2023/09/04/trois-outils-pour-deployer-levenement-les-enfants-font-leurs-jeux/>

ORGANISATION DES SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES

Sorties scolaires

Circulaire du 29 juin 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

- Voyage scolaire versus sortie scolaire
- Sorties obligatoires: sur temps scolaire (pause méridienne peut être comprise).
- Sorties facultatives: toutes les autres sorties.
- Financement participatif possible via la plateforme « Trousse à projets »

L'implication active des élèves est recommandée avant, pendant et après la sortie ou le voyage pour le renforcement de la relation école-famille.

Sorties scolaires

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires

Jusqu'à 16 élèves

Au-delà d'un groupe de 16 élèves

Deux adultes dont l'enseignant de la classe

Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

Sorties scolaires sans nuitée

Voyages scolaires

Jusqu'à 30 élèves

Au-delà de 30 élèves

Jusqu'à 24 élèves

Au-delà de 24 élèves

Deux adultes dont au moins un enseignant

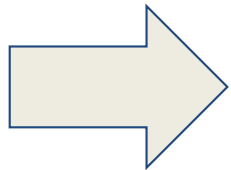
Un adulte supplémentaire pour 15 élèves

Deux adultes dont au moins un enseignant

Un adulte supplémentaire pour 12 élèves

Sorties scolaires avec nuitées

- Autorisées par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription
- Après accord du directeur d'école
- Après information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen)



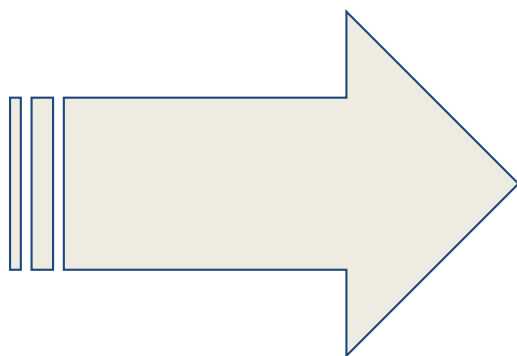
ATTENTION DELAI D'INSTRUCTION

- Check list sur le site prim'50

<https://prim50.ac-normandie.fr/Documents-sorties-scolaires>

Sorties scolaires avec nuitées

| Destination : | Délais d'instruction du dossier : Hors vacances scolaires |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dans le département | 5 semaines |
| <input type="checkbox"/> Hors département | 8 semaines |
| <input type="checkbox"/> A l'étranger | 10 semaines |



**2 SEMAINES
SUPPLEMENTAIRES AU
DELAÏ DE LA DESCO**

[dsden50-pemf-num-saint-lo-nord@ac-normandie.](mailto:dsden50-pemf-num-saint-lo-nord@ac-normandie.fr)



dsden50-cpc-num-saint-lo-nord@ac-normandie.fr

5- Numérique

- Sites de circo et départementaux
- Projets
- Formations
- ENT (parents)
- Educonnect
- LSU



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Période 1

- ⇒ 11 au 20 septembre période d'inscription GAIA
- ⇒ 11 au 22 septembre Evaluations nationales CP CE1 CM1
- ⇒ 12 septembre réunion de cadrage plans maths et français 1^{er} semestre
- ⇒ 20 septembre journée nationale du sport scolaire
- ⇒ 21 septembre réunion T0 T1 T2 et contractuels
- ⇒ 6 octobre date limite remontées DI RASED #1
- ⇒ 8 octobre journée paralympique
- ⇒ 17 octobre Réunion directeurs Thématique : traitement des évaluations nationales

2022-2023

Version du 11 septembre 2023



Cir
DSDI

Période 1

- ⇒ 11 au 20 septembre période d'inscription GAIA
- ⇒ 11 au 22 septembre Evaluations nationales CP CE1 CM1
- ⇒ 12 septembre réunion de cadrage plans maths et français 1^{er} semestre
- ⇒ 20 septembre journée nationale du sport scolaire
- ⇒ 21 septembre réunion T0 T1 T2 et contractuels
- ⇒ 6 octobre date limite remontées DI RASED #1
- ⇒ 8 octobre journée paralympique
- ⇒ 17 octobre Réunion directeurs Thématique : traitement des évaluations nationales

Période 2

- ⇒ 9 novembre Journée de lutte contre le harcèlement
- ⇒ 13 au 17 novembre Semaine départementale de l'école maternelle
- ⇒ Mercredi 15 novembre – Conférence Thierry VASSE – Cycle 1 – inscription GAIA
- ⇒ 1^{er} décembre date limite remontées DI RASED #2
- ⇒ 12 décembre exercice PPMs Circo

Période 3

- ⇒ 15 janvier au 10 février Evaluations nationales CP – Point d'étape
- ⇒ Défi écriture Cycle 3 proposé par l'équipe de circonscription
- ⇒ 9 janvier réunion de cadrage plans maths et français 2nd semestre
- ⇒ 26 janvier date limite remontées DI RASED #3
- ⇒ 6 février ~~safer internet day~~
- ⇒ 8 février réunion directeurs Thématique : ADAGE

Période 4

- ⇒ 27 mars au 1^{er} avril Semaine de la presse et des médias à l'école
- ⇒ 2 au 6 avril semaine olympique et paralympique
- ⇒ 5 avril date limite remontées DI RASED #4
- ⇒ Semaine des maths (dates à préciser)
- ⇒ Semaine des langues

Période 5

- ⇒ Rencontres robotiques
- ⇒ 24 mai date limite remontées DI RASED #5
- ⇒ 23 juin journée olympique

Pour suivre les actualités et accéder aux ressources de la circonscription

<https://stlonord.circonscription.ac-normandie.fr/>



Pour suivre les actualités et accéder aux ressources départementales

Rendez-vous sur Prim 50

<https://prim50.ac-normandie.fr/>



Pour suivre les actualités et accéder aux ressources de la circonscription

<https://stlonord.circonscription.ac-normandie.fr/>



Pour suivre les actualités et accéder aux ressources départementales

Rendez-vous sur Prim 50

<https://prim50.ac-normandie.fr/>



Projets

Vrai ou faux ? Prouve-le !

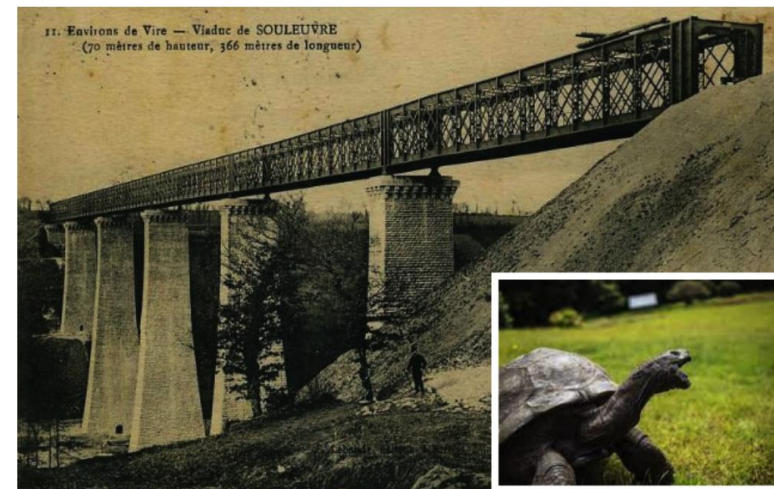
Les strasbourgeois sont fiers de leur sapin de Noël ; il dépasse même le célèbre sapin de New-York.



cycle 2

Cette tortue qui est notre contemporaine, l'était aussi de l'ingénieur de cet ouvrage normand.

cycle 3



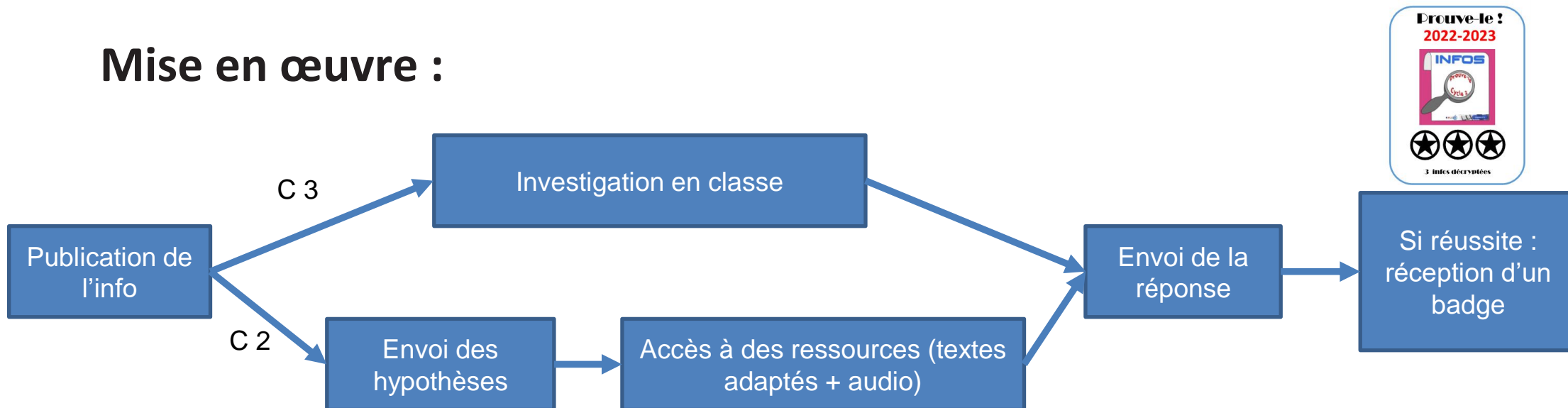
Projets



Prouve-le !

- 1 fois par période
- L'équipe numérique propose une illustration accompagnée d'un court texte
- Les classes doivent déterminer si l'information est vraie ou fausse, et le prouver
- Envoi et réception de messages : avec CPC

Mise en œuvre :



Projets



Webradio 50, la radio qui vous enchante !

- 3 émissions par an, diffusées sur PodEduc
- Les classes intéressées s'inscrivent à 1, 2 ou 3 émissions
- Elles produisent une séquence de 4 minutes maximum

Thématiques 2023-2024 :

1. Écologie & Développement durable
2. Olympisme
3. 80^{ème} anniversaire du débarquement

23D0500043 | PRATIQUES COLLABORATIVES NUMERIQUES - CAND.IND.

11583

Plan de relance - WEB RADIO - CAND.IND.

Stage départemental webradio – une journée remplacée (GAIA – volet stages)

Code dispositif GAIA 23D0500043

11583

Animations pédagogiques (6h au au choix – GAIA volet animations)

Code dispositif GAIA circo 23D0500061

12115

12109



PIX

Robotique

Visios de l'Éduc

pix+ Edu

Plan numérique

- Marigny
- 12 h

12107

l-educ
de NORMANDIE

12110

ENT (parents)

Nouvelle procédure pour se connecter

- L'école ne distribue plus de comptes ENT pour les parents
- Tutoriel pour accompagner les parents

1. Sélectionner votre profil

Élève Représentant légal (parents) Personnel Education Nationale Enseignement agricole (Élève, parent ou personnel) Personnel collectivité et invité

2. Sélectionner votre niveau

École Collège / Lycée



Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Création du compte EduConnect : numéro de téléphone renseigné dans ONDE

Edu Connect & LSU

Parents : possibilité de signer les LSU en ligne

- Connexion du parent via EduConnect
- Dès qu'un livret est verrouillé, le parent peut le signer
- Si le livret est signé, il n'est alors plus modifiable

Enseignants : dans le LSU, possibilité d'évaluer par compétence et non plus par domaine

Paramétrage par classe 🔒 ↺

SOURCE DE DONNÉES **TYPE DE POSITIONNEMENT**

| Classes | Par domaine | Par élément de programme |
|---------|----------------------------------|----------------------------------|
| | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| CE1-1 | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| CE1-2 | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6. Plan de **formation**

Plan de formation 2023-2024

GAIA : ouverture du 11 septembre
2023 au 20 septembre 2023

Les stages départementaux à candidatures individuelles

| CANDIDATURES INDIVIDUELLES | | | |
|-----------------------------------|---|-------|--|
| 23D0500010 | SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL SST - CAND.IND. | 11531 | SST DIRECTEURS NON DECHARGES - CAND.IND. |
| 23D0500011 | PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS - CAND.IND. | 11532 | GESTION DES RELATIONS CONFLICTUELLES INTERPERSO. |
| 23D0500012 | SECOURISME CIVIQUE - CAND. IND. | 11533 | PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 - PSC1 |
| 23D0500019 | GESTION DU STRESS - CAND.IND. | 11548 | GESTION DU STRESS ET DES EMOTIONS - CAND.IND. |
| 23D0500032 | ENSEIGNEMENT HISTOIRE-GEOGRAPHIE - CAND.IND. | 11568 | REPENSER L'HISTOIRE-GEO EN CYCLE 3 - CAND.IND. |
| 23D0500033 | RELATION AVEC LES FAMILLES - CAND.IND. | 11569 | AMELIORER LES RELATIONS ECOLE-FAMILLES - CAND.IND. |
| 23D0500043 | PRATIQUES COLLABORATIVES NUMERIQUES - CAND.IND. | 11583 | Plan de relance - WEB RADIO - CAND.IND. |



Plan de Relance Numérique - 12h

+ 6h au choix

Formation en lien avec l'utilisation du nouveau matériel numérique et des nouvelles ressources du plan numérique.

Parcours Laïcité Valeurs de la République - 6h

+ 6h maths ou français

+ 6h au choix

Le concept de laïcité - Études de cas -
Élaboration de projets d'enseignement à mettre en œuvre en classe



Evaluation d'école 12h (18h dir)

+ 6h au choix

Mettre en œuvre un dispositif d'auto-évaluation des actions de l'école pour réfléchir à de nouvelles perspectives pour le nouveau projet d'école.

- Les directeurs effectueront les 18h d'AP.
- Les directeurs inscrits dans un plan effectueront la totalité des heures.
- Les MAT année 1 devront prendre les 6h de formation MAT proposées parmi les 6h « autres disciplines ».
- Les MAT année 2 devront prendre les 3h de formation MAT proposées parmi les 6h « autres disciplines ».
- Les contractuels 2ème année suivent les 18h d'AP

PLAN FRANCAIS - 18h

Diagnostic des besoins et réussites, apports théoriques, préparation de séances d'enseignement pour les observations croisées, analyse de séances, prolongements



PLAN MATHS - 18h

Diagnostic des besoins et réussites, apports théoriques, préparation de séances d'enseignement pour les observations croisées, analyse de séances, prolongements



Parcours T1 - 12h ou 18h

Apports didactiques - Élaboration de séances d'apprentissage - Analyse de pratique



"Hors Plan - français 6h

+ 6h au choix



Cycle 1: Développer les compétences langagières en prenant appui sur le dispositif "Ecole du dehors".

Cycle 2 et 3: Articuler l'enseignement du vocabulaire et de la syntaxe (suite)

"Hors Plan" maths 6h


Tous cycles: Approfondissement des apports didactiques en géométrie. Élaboration et analyse de séances d'apprentissage



ANIMATIONS PEDAGOGIQUES ET QUOTITES DE SERVICES

| Parcours proposés | 100% | 75% 80% | 50% |
|--|--|---|---|
| Plan Maths | Plan 18h | Plan 15h | Plan 9h |
| Plan Français | | | |
| Evaluation d'école | Evaluation d'école + 2 animations au choix | Evaluation d'école + 1 animation au choix | Evaluation d'école 6h + 1 anim au choix |
| Laïcité – Valeurs de la République | Laïcité – Valeurs de la République (6h) + 1 anim français ou maths + 2 animations au choix | Laïcité – Valeurs de la République (6h) + 1 anim français ou maths + 1 animation au choix | Laïcité – Valeurs de la République (6h) + 1 animation au choix |
| Plan numérique | Plan numérique + 2 animations au choix | Plan numérique + 1 animation au choix | Plan numérique 6h + 1 anim au choix |
| Enseignants « hors plans et évaluation d'école »* | 6h animations maths + 6h animations français + 2 animations au choix | 6h animations maths + 6h animations français + 1 animation au choix | 6h animations maths OU 6h animations français + 1 animation au choix |

ACCUEILLIR UN JEUNE ENSEIGNANT DANS SON ECOLE

| DOCUMENTS OU RENSEIGNEMENTS POUR PRENDRE EN CHARGE UNE CLASSE EN TOUTE SECURITE | COMMENTAIRES OU PRECISIONS (où se trouve l'information dans la classe) |
|--|--|
| Horaires de l'école | |
| Horaires des récréations | |
| Cahier d'appel | |
| Fiches de renseignements | |
| Point de rassemblement en cas d'incendie  | |
| Plan Particulier de Mise en Sûreté | |
| Liste des personnes autorisées à venir chercher un élève (en maternelle) | |
| Services de surveillance des récréations | |
| APC (horaires/élèves, contenus) | |
| Elèves qui vont à la cantine | |
| Elèves qui vont à la garderie | |
| Elèves qui prennent le car | |
| PAI | |
| Prises en charge extérieures | |
| Cahier de liaison ou ENT | |
| DOCUMENTS OU RENSEIGNEMENTS POUR ORGANISER LES ENSEIGNEMENTS | COMMENTAIRES OU PRECISIONS (où se trouve l'information dans la classe) |
| Emploi du temps | |
| Cahier journal | |
| Programmations/progressions des apprentissages | |
| Bibliothèque ou BCD (jour, lieu, règles d'usage, clés) | |
| Gymnase ou autre structure sportive (jour, lieu, règles d'usage, clés) | |
| Sortie prévue (piscine, visite...) | |
| Outils des élèves (cahiers, classeurs, outils d'aide...) | |
| Présence d'un/une AESH auprès d'un élève en situation de handicap | |
| PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) en cours | |



Semaine SST du 2 au 6 novembre.

Permanence tous les matins (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
de 9h30 à 12h. Lieu à définir

Formation

PSC1: s'inscrire via le plan de formation

Les formations en faveur des **directeurs sans décharge**: la démarche est à faire vous-même pour bénéficier de la journée de formation SST. De candidature désignée elle passe en candidature individuelle via le praf. Elle aura lieu en novembre ou décembre.